



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Les charges explosent : urgence pour les locataires auprès de bailleurs sociaux

Question écrite n° 1849

Texte de la question

M. Antoine Léaument alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé de la ville et du logement, sur la situation des locataires auprès de bailleurs sociaux à l'heure de l'augmentation des coûts de l'énergie. En effet, les bailleurs sont, comme tous les acteurs économiques, victimes de cette augmentation des prix. Et certains ont d'ores et déjà commencé à répercuter la hausse sur les charges locatives. D'autres le feront très bientôt. Or cette situation est intenable pour de nombreuses personnes, déjà étranglées par le coût de la vie et l'augmentation générale des prix de l'alimentation et de l'essence. Le risque est réel de voir des familles ne plus être en mesure de payer leur loyer ou de devoir faire des choix en se restreignant, par exemple, sur l'alimentation. L'impression que « ce sont toujours les mêmes qui paient » se répand et cela d'autant plus que les superprofits de quelques grandes entreprises prennent un caractère écœurant quand le grand nombre voit ses revenus diminuer. Il y a urgence à agir. La colère gronde dans le pays. Il aimerait donc savoir quelles mesures d'urgence il compte prendre pour répondre à l'urgence sociale des locataires auprès des bailleurs sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Léaument](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1849

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2022](#), page 4414

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)